var Consommateurs d'antipsychotiques *(Atlas)*

Description

Pourcentage de bénéficiaires de l'assurance maladie en Belgique âgés de 18 ans et plus qui, au cours de l'année de référence, ont suivi un traitement d'antipsychotiques. Ils sont identifiés à l'aide de la délivrance d'au moins une dose journalière standard (DDD) d'un médicament portant le code ATC3 N05A en officine publique. L'indicateur peut être ventilé selon la tranche d'âge, le sexe et le droit à l'intervention majorée des bénéficiaires. Il est également possible de filtrer les bénéficiaires qui ont eu recours aux soins à domicile ou séjourné en maison de repos.

Codification
%

Remarques

- L'âge de référence correspond à celui des bénéficiaires au 31 décembre de l'année de référence.
- Il s'agit ici uniquement de spécialités pharmaceutiques, à savoir des médicaments produits par des firmes pharmaceutiques. Ils sont remboursés par l'assurance maladie lorsque les conditions suivantes sont remplies :
  - Le médicament figure sur la liste des spécialités pharmaceutiques dont le remboursement est prévu par l'assurance maladie.
  - Le médicament a fait l'objet d'une prescription par un médecin, un dentiste ou une sage-femme.
  - Le médicament est délivré par un pharmacien.
- La dose journalière standard ou *Defined Daily Dose* (DDD) est l'unité de mesure internationale créée par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle permet la comparaison de l'usage de différents médicaments. Il s'agit d'une estimation de la dose moyenne journalière que consomme par jour un adulte d'un poids corporel d'environ 70 kg dans son indication principale. L'utilisation des DDD a pourtant quelques limitations. La valeur d'une DDD ne correspond pas toujours avec la posologie optimale. Celle-ci peut varier fortement d'un patient à l'autre en cours de traitement lorsqu'il s'agit d'antipsychotiques.
- La classification ATC est un classement international créé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui répartit les principes actifs des médicaments en groupes selon l'organe ou le système sur lequel ils agissent et selon leurs caractéristiques thérapeutiques, pharmacologiques et chimiques.
- Les chiffres par unité géographique sont basés sur le domicile du bénéficiaire au 31 décembre de l'année de référence. En cas de domicile inconnu à cette date, on utilise le domicile au 30 juin. Les personnes sans domicile connu ne sont comptabilisées que dans les chiffres du niveau 'Belgique'.
- Vous trouverez davantage d'informations dans le Chiffre-clé Atlas sur le thème de la consommation d'antipsychotiques en Belgique.

Fréquence et timing de la mise à jour : les statistiques de l'année civile 1 sont ajoutées chaque année durant le Q4.

Le plus petit niveau géographique disponible : Secteur statistique

Méthode de calcul
(Nombre de bénéficiaires [18 ans et plus] comptant une délivrance d'au moins 1 DDD d'antipsychotiques [ATC-3 = N05A]) / (Nombre de bénéficiaires [18 ans et plus]) / 100)

Disponible

2008

Dimensions

- Catégorie d'âge

Code

cube_017_006_At

Variable(s) source(s)

- SS00050-Quantité
- SS00135-Code CNK
- ATC_PHAR_L-Code ATC niveau 3

Variable(s) équivalente(s)

- stat_017_006-Consommateurs d'antipsychotiques
- cube_017_002-Volume DDD d'antipsychotiques par 1 000 bénéficiaires par jour
- cube_017_013-Consommateurs d'antipsychotiques très courte durée
- cube_017_014-Consommateurs d'antipsychotiques courte durée
- cube_017_015-Consommateurs d'antipsychotiques durée moyenne
- cube_017_016-Consommateurs d'antipsychotiques longue durée
- stat_017_029_At

Mots clés

Médicaments et matériel médical,
Pathologies et handicaps

- Sexe
- Soins longue durée
- Intervention majorée

Référence recommandée	IMA_AIM (23/09/2025), cube_017_006, Atlas IMA_AIM (accessed on 17/11/2026)
Dernière mise à jour des métadonnées	23/09/2025